

## Éditorial

# Le vent souffle entre Klanxbüll et La Praz

**Claude Ansermoz**

Rédacteur en chef



Klanxbüll, vous connaissez? C'est le dernier arrêt continental quand vous vous rendez sur l'île de Sylt, surnommée la Saint-Tropez des Allemands. Juste avant que le train qui arrive de Hambourg ne traverse, sur une drôle de digue étroite, cette mer des Wadden inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco comme réserve de biosphère. C'est aussi là que s'arrêtent les forêts d'éoliennes que l'on a vues sans discontinuer par la fenêtre depuis notre départ. Parfois parsemées d'étendues de panneaux photovoltaïques avec des moutons qui broutent au milieu. Bucotechnologique.

Le Schleswig-Holstein est le Land le plus septentrional de la République fédérale d'Allemagne. Il est le neuvième en termes de population et le douzième au niveau de sa superficie. On est assez loin des déserts dépeuplés de Sicile, d'Algarve où d'Andalousie, où fleurissent, dans les terres intérieures à l'abandon, les arbres à vent. Ici, vues du wagon, les habitations ou les exploitations agricoles paraissent parfois être au pied des mâts. Dans une campagne pleine de champs cultivés, de fermes, de maisons. Dont certaines exhibent fièrement leurs toits en chaume si typiques de la culture frisonne. Cela donne des paysages à

la *Game of Thrones* qui n'ont pas grand-chose à envier à ceux du Mollendruz. Avec, comme divinité assumée, l'énergie renouvelable. Certains agriculteurs en sont même devenus les promoteurs ou les gestionnaires.

C'est aussi dans ce Land qu'est né, le 24 août 1987, le premier parc éolien d'Allemagne. Les mâts mesuraient alors 20 m contre 140 pour certains désormais. À l'époque, il fallait 30 éoliennes pour fournir 1000 kW. Aujourd'hui, une seule en produit 4 à 5 fois plus, soit jusqu'à 15 000 foyers par an. Et l'industrie du vent, via ses 28 000 centrales éoliennes, fournit 12% de l'électricité domestique et 143 000 emplois chez nos voisins.

**«C'est aussi dans ce Land qu'est né, en 1987, le premier parc éolien d'Allemagne»**

Bien sûr que les opposants aux éoliennes de La Praz ont le droit, y compris au travers d'un vote démocratique, de trouver qu'il y a «pollution optique de l'environnement» ou «aspergisation du paysage». Mais n'est-ce pas un brin subjectif en regard de l'impact visuel, par exemple, des pylônes de lignes à haute tension qui transportent notre électricité? Heureusement pour la transition énergétique, qui a elle aussi été adoubee lors d'un scrutin, certains citoyens de par la Suisse et du monde ont dépassé le syndrome du *not in my backyard*. **Page 8**